

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION A-504-6635

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de sa 504e réunion tenue au siège social de l'Université le 28 mai 1997.

VU l'article 4 de la Loi sur l'Université du Québec;

VU l'article 3.23.2 du règlement général 3 *Les études de cycles supérieurs et la recherche* concernant le pouvoir de l'Assemblée des gouverneurs d'émettre des titres de docteur honoris causa;

VU la résolution A-312-4400 de l'Assemblée des gouverneurs adoptant le document intitulé *Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec*;

VU les articles 1.7 et 2.1 de la politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec;

VU la résolution CE-487-2249 du Comité exécutif de l'Université du Québec, en date du 16 avril 1997, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à M. Louis-Edmond Hamelin;

VU la résolution 405-CA-3588 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en date du 5 mai 1997, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs l'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec à M. Louis-Edmond Hamelin;

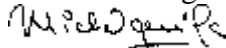
Sur la proposition de M. Jacques A. Plamondon,
appuyée par M. Bernard Angers,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à M. Louis-Edmond Hamelin, en raison de la qualité et de la valeur remarquable de sa carrière universitaire en géographie et en nordologie, de son engagement particulier à la gestion des affaires publiques en territoires nordiques, de sa contribution à la connaissance et à la reconnaissance de la culture des nations autochtones, et de sa participation remarquable au développement de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,



Michel Quimper

R
